



Paris, 8 février 2010

Réunion D'IDFE avec C. Duflot Tête de liste Europe Ecologie aux élections régionales de 2010

Présents :

Cécile Duflot, tête de liste Europe Ecologie aux élections régionales
Hélène Gassin, seconde sur la liste dans les Hauts-de-Seine
Anny Poursinoff, tête de liste dans les Yvelines

Ile-de-France Environnement :

Colette Alcaydé (94), Agnès Auger (93), Bernard Loup (95), Gérard Cadic (IDFE), Claude Carsac (Convergence associative), Gérard Delattre (COLOS Saclay), Daniel Hannotiaux (IDFE), Patrick Kruissel (Convergence associative), Mireille Lopez (77), Marc Rémond (78), Michel Riottot (92), Claude Trescarte (91).

La première partie a consisté en une présentation de Daniel Hannotiaux sur le projet de Grand Paris et le SDRIF, un exposé sur les problèmes des nuisances aéroportuaires par Claude Carsac et Patrick Kruissel et l'évocation de l'avenir du plateau de Saclay par Gérard Delattre. Cécile Duflot a répondu séparément à ces trois interventions.

La seconde partie de la réunion a été consacrée aux exposés des responsables associatifs présentant les préoccupations essentielles de leurs collectifs. Nous présentons ci-après les réactions de Cécile Duflot et des collaboratrices à ces exposés.

Les textes des exposés des responsables associatifs sont regroupés en annexes

Exposé de Daniel Hannotiaux

Après une présentation des différents participants, D. Hannotiaux expose la position d'Ile-de-France Environnement sur la situation actuelle assez conflictuelle de divergences entre le projet de SDRIF du Conseil régional et le projet de loi Grand Paris de l'Etat, et d'autre part de rivalité entre le projet de métro rapide de Christian Blanc et le plan de mobilisation du Conseil régional pour l'amélioration du réseau des transports existants (Voir annexe 1)

Réponse de Cécile Duflot

Le projet de Grand Paris et son projet de loi associé constituent une erreur, principalement à deux titres : L'Etat fait l'impasse d'une réflexion globale sur l'agglomération centrale, et il fait le choix d'un moyen de transport entièrement souterrain, très coûteux, qui renforcerait la sectorisation spatiale

de l'Ile-de-France et serait contraire à la multiplicité des fonctions (habitat, emploi, enseignement, etc.) sur un même secteur. Il renforcerait la spéculation foncière autour des nouvelles gares. Il reflète une politique d'aménagement du territoire des années 60 et 70 en décalage complet avec les besoins de la région. Europe Ecologie se battra pour l'application du SDRIF et son amélioration. Elle utilisera les résultats de l'élection régionale, dont elle attend un choc psychologique, pour peser sur cette question.

Concernant **les transports collectifs**, elle défendra le plan d'amélioration du réseau actuel, notamment par la création de tangentielles ferrées et de liaisons par des bus à haute qualité de service, et des investissements très significatifs dans le domaine des transports collectifs. Elle préconise un emprunt recourant à l'épargne publique de la région pour financer les nouvelles infrastructures. C. Duflot ne supporte pas qu'il faille ne rien changer sur la tarification des transports, pas plus que le transit obligatoire par les gares centrales.

Convergence associative

Les associations de lutte contre les nuisances aériennes du nord (Roissy) et du sud (Orly) de la région se sont concertées pour une prise de position commune appelée « Convergence associative ». Elles demandent (voir annexe 2) :

- Un couvre feu nocturne de 8 heures consécutives applicables à tout aéroport et héliport de la région
- Une réduction des nuisances par le plafonnement des mouvements à Roissy et modification des procédures d'approche et de décollage
- Des moyens de contrôle indépendants et transparents

Réponse d'Anny Poursinoff et Cécile Duflot

Europe Ecologie s'est prononcée pour la diminution du trafic aérien par la suppression des liaisons aériennes sur des trajets aujourd'hui desservis par des lignes TGV, et en tenant compte d'autre part que le nombre de passagers par avion sera plus élevé à l'avenir. Europe Ecologie, refusant la politique de déplacer les nuisances ailleurs, est opposée à la construction d'un troisième aéroport, mais favorable à une meilleure utilisation des aéroports régionaux. Elle soutient le couvre-feu nocturne et la modification des procédures d'approche et de décollage Elle préconise également le tractage et le remorquage des avions, par des véhicules terrestres pour réduire le brulage du carburant des avions au sol. Elle est favorable à la pratique de contrôles indépendants (sous l'égide de Bruitparif par exemple), à la suppression de la détaxe du carburant avion et à l'étude d'autres modes de propulsion que le réacteur.

L'avenir du plateau de Saclay

Pour Gérard Delattre (voir annexe 3), la préservation de 2300 ha de terres agricoles d'un seul tenant pour maintenir une agriculture périurbaine est un objectif qui devrait être relayé par un ou plusieurs SCoT. Mais la reprise en mains par l'Etat de l'aménagement du plateau de Saclay via l'OIN et les « contrats de développement territorial » (CDT) établis sans aucune

concertation avec la population augure mal de l'avenir. Les amendements proposés par IDFE tentent de corriger cette situation.

Enfin, si les grands monuments sont protégés, il n'en va pas de même du patrimoine bâti vernaculaire, notamment les fermes anciennes du plateau) et l'on assiste à une banalisation du paysage. La région ne pourrait-elle pas envisager la création d'une agence régionale du patrimoine bâti qui serait un support technique pour les communes ?

Réponse de Cécile Duflot, Hélène Gassin et Anny Poursinoff

Europe Ecologie est opposée au transfert systématique sur le plateau d'établissements d'enseignement supérieur qui en sont actuellement proches et considère que l'Etat pratique le rapport de force et favorise une spéculation immobilière sur les terrains ainsi libérés

Le maintien d'une agriculture périurbaine fait partie des objectifs des Verts mais ils n'ont pas, à ce jour, fait partager cette priorité aux responsables de la majorité du Conseil Régional. La Région n'impose pas ses vues sur ce sujet aux départements comme elle pourrait le faire via les « contrats particuliers de développement ».

Concernant la création d'une agence régionale du patrimoine bâti, c'est une question qui n'est pas « fermée ».

Les responsables des différentes fédérations départementales ont ensuite exposé les problématiques propres à leur territoire (voir annexes).

Réactions de Cécile Duflot aux exposés des responsables associatifs des départements

Concernant **le logement**, Cécile Duflot a la volonté de maîtriser le foncier et cela pourrait se faire par le renforcement du rôle de l'agence foncière régionale (au détriment des agences départementales).

Le maillage des transports et l'amélioration de leur qualité de service et de leur cadencement doivent être des priorités.

Une réflexion doit être menée sur la **tarification des transports**, mais la gratuité n'est pas matériellement faisable. Les Verts défendent un prix unique pour le Pass Navigo (remplaçant la carte orange), un ticket « H » sur l'ensemble des moyens de transports avec une durée limitée (1H 30 ?) et un ticket à 1 € le soir après 20 H et le week-end. Ils soutiennent les tarifs « sociaux ».

Les Verts sont favorables aux SAGE et pensent que la Seine est actuellement sous utilisée.

Anny Poursinoff rappelle le soutien des Verts à **l'agriculture biologique** (comme le projet sur les terrains de la base de Brétigny) et souhaite que la Région subventionne cette agriculture. Mais elle reconnaît l'importance des lobbies qui s'y opposent.

Les Verts sont totalement opposés à l'implantation de tout nouveau **circuit automobile** quel qu'en soit le lieu. et considèrent qu'il faut favoriser l'installation de jeunes agriculteurs « bio » sur les terres prévues pour ces projets de circuit à Flins comme à Sarcelles

Ils soutiennent le projet de classement en réserve naturelle du **lac de Beaumont** pour le préserver d'un comblement.

Sur la politique des **déchets**, la seule solution consiste à réduire à la source la production des déchets.

La séquestration du CO² dans les couches profondes du sous-sol n'est pas une solution pérenne et les Verts sont très réticents à cette technique.